# Le Mystère du Bois de Cruysabeele, à Morbecque

### *Soupçonné, le mari de la victime a été arrêté*

Le bois de la Cruysabeele, où s'est déroulée l'affaire mystérieuse dont nous avons parlé hier, est situé entre les communes de Morbecque, Steenbecque et Sercus. Il mesure une superficie d'environ 30 hectares et appartient à une société de propriétaires des environs, pour qui c'est un rendez-vous de chasse.

En y arrivant du village de Morbecque, on découvre les noirs terrils des premières fosses à charbon du Pas-de-Calais. Le site est charmant et poétique, surtout en ce mois de mai, où la nature est parée de toutes ses splendeurs.

A l'orée du bois, se trouvent deux habitations, distantes d'une centaine de mètres, d'abord la ferme-cabaret Rency, exploitée par Eugénie Rency. Le père et la mère de cette *jeune fille sont morts l'an dernier tous deux* dans l'espace d'un mois. De là on arrive au châlet du garde chasse Louis Boulier, dont la femme, qui vient de mourir, est sœur d'Eugénie Rency.

Le garde est chargé de la surveillance du bois; il dispose d'un vaste logement, d'un grand jardin et cultive en outre un champ propriété de sa femme. Ils tirent des ressources appréciables dans l'élevage des poules et des lapins.

Ils auraient pu vivre là très heureux. Mais la femme Zoé Rency avait une déplorable habitude d'intempérance. Elle absorbait, dit-on, près d'un litre d'alcool par jour, sans compter le vin blanc, qu'elle affectionnait aussi.

Le ménage n'avait pas d'enfant. Les deux moches qui étaient venus au monde, étaient *morts en bas âge.*

On s'imagine facilement que la paix et la concorde ne pouvaient pas régner dans cette famille. Le garde voyait avec peine se gaspiller les économies péniblement amassées.

### *Les explications du garde*

Dans la matinée de dimanche, le garde, qui tenait la bourse, remit une somme de 100 francs à sa femme pour ses achats. Elle revint à la maison avec du linge, des chaussures et, paraît-il, un litre de cognac.

Louis Boulier raconte qu'il est rentré lundi matin, à 2 heures 30, après s'être amusé dans un cabaret avec des camarades. A 8 heures, sa femme vint l'éveiller pour l'inviter à aller vendre avec elle des œufs au marché d'Hazebrouck. Elle était déjà en état d'ébriété et il lui en fit des reproches. Ils n'allèrent pas au marché.

Dans la journée, en voulant descendre l'escalier qui sépare la chambre à coucher de la salle à manger, Zoé tomba plusieurs fois et se blessa au front, aux bras et aux jambes.

Quelque temps après, ne la voyant plus dans la maison, le garde sortit et l'aperçut qui se débattait dans une mare d'eau peu profonde, à 30 mètres du chalet. Il la retira et la porta sur son lit.

Dans l'après-midi il sortit pour aller jouer aux cartes chez sa belle-sœur à l'estaminet du Cruzabeele. En rentrant chez lui, à dix heures du soir, il trouva sa femme morte dans son lit.

Voilà le récit fait par le garde. Il ne manque pas de détails vraisemblables.

### Morte sans soins

Mais dans le village de Morbecque on trouve ces explications pour le moins étranges et l'on ne comprend pas, on n'excuse pas le garde d'avoir laissé sa malheureuse femme sans soins. Quand il la vit blessée grièvement au front, quand il aperçut les taches de sang qui avaient éclaboussé le chambranle de la porte et surtout quand il la retira de l'eau froide de la mare voisine, il aurait dû faire appeler un médecin.

Il invita seulement sa belle-sœur à venir voir la malade. Eugénie Rency lui retira son linge mouillé et le remplaça. Mais d'après ses déclarations, elle fut saisie de voir sa sœur dans cet état et se retira au bout de dix minutes.

### Des blessures suspectes

L'examen du corps de la femme Boulier a permis de relever une multitude de contusions. Elles intéressent la poitrine, les coudes, les bras, les poignets, les genoux, les mollets. Bref, il y en a sur toutes les parties du corps comme si la malheureuse eût été rouée de coups.

Au front, l'arcade sourcilière droite est fendue assez largement. Cette blessure a-t-elle déterminé la mort de la victime ? Le crâne est-il ouvert ? Il appartient au médecin légiste de répondre à ces questions.

### Une arrestation provisoire

D'après les détails qu'on vient de lire, on s'imagine facilement dans quelle perplexité se sont trouvés les magistrats instructeurs. En attendant que le récit du garde soit confirmé par l'enquête et que l'autopsie ait fait connaître la cause exacte du décès d'après la nature des blessures, le Parquet a ordonné l'arrestation provisoire de Louis Boulier afin de le garder à vue.

Le médecin légiste, M. le docteur Samsoen, remettra ce matin son rapport au juge d'instruction.

# Une jeune fille d'Hazebrouck accusait son père d'inceste

### LE MISERABLE A AVOUÉ

L'ouvrier tisseur E. Carœl a été arrêté par la police d'Hazebrouck sous l'inculpation d'avoir fait subir d'odieux traitements à sa propre fille. Ces faits ont été dénoncés par les enfants du misérable.

La victime, âgée aujourd'hui de 14 ans, a été confrontée avec son père.

E. Carœl, longuement et habilement interrogé par M. Terry, commissaire de police, accablé par les témoignages formels de ses enfants, a fini par reconnaître être l'auteur des attentats qu'on lui reproche.

Carœl vit séparé de sa femme depuis plusieurs années.

# M. Baldwin est partisan du maintien de l'Entente

### *Un télégramme adressé par lui à M. Poincaré est de bon augure pour nos relations*

Paris, 23. — M. Baldwin vient de télégraphier à M. Poincaré qu'il a accepté de devenir *premier ministre de Grande-Bretagne.*

Il lui exprime le désir du maintien de la bonne entente et du commun objectif des deux gouvernements.

Dans sa réponse, M. Poincaré renouvelle l'assurance que le gouvernement français collaborera de tout cœur au maintien et au développement des relations d'amitié et d'alliance entre la France et l'Angleterre.

### Lord Curzon restera aux Affaires étrangères

Londres, 23. — Lord Curzon a accepté de conserver les fonctions de secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

### Lord Derby restera Ministre de la guerre

Londres, 23 — Lord Derby conserve le portefeuille de la guerre dans le Cabinet Stanley-Baldwin.

D'autre part, on annonce que M. Austen Chamberlain qui séjournait à Vernet-les-Bains depuis le 20 avril dernier, est parti pour Londres hier soir où il a été appelé télégraphiquement.

Sir Samuel Heare reste ministre de l'aéronautique et le colonel Leslie Wilson, Hiet Whip (c'est-à-dire chef de l'organisation conservatrice).

### Le nouveau Premier est bien accueilli en Angleterre

Londres, 23. — De façon générale, la nomination de Sir Stanley Baldwin aux fonctions de premier ministre, est très favorablement accueillie en Angleterre. La presse est quasi unanime à louer le choix du roi.

Le « Daily News » notamment, croit savoir qu'à l'exception de lord Curzon, tous les membres du cabinet Bonar Law se sont déjà déclarés prêts à conserver leurs fonctions sous le ministère Baldwin.

Le « Times », également, précise que la plupart des anciens collègues de M. Baldwin sont désireux de conserver leur portefeuille sous la direction de ce dernier.

Tout en reconnaissant les qualités indéniables du nouveau premier ministre, le « Daily Telegraph » estime que M. Baldwin peut se considérer comme favorisé par la chance, et il prévoit qu'il aura à subir une campagne d'été fort difficile, à laquelle il ne pourra résister que s'il parvient à réaliser l'union complète de son parti.

### A Berlin, M. Stanley Baldwin n'a pas une très bonne presse

Berlin, 23. — La démission du Premier anglais, quoique généralement attendue, n'a pas été sans donner lieu à Berlin à des commentaires divers. Certains espéraient de ce changement une amélioration des rapports germano-anglais dans un sens naturellement hostile à la France ; d'autres, au contraire, se montraient extrêmement sceptiques. Il est intéressant de relever que lord Curzon était le candidat favori de la presse allemande.

M. Stanley Baldwin n'a pas une très bonne presse à Berlin. Les Allemands le considèrent plutôt comme un politicien douteux attaché aux souvenirs de guerre qui se cristallisent dans l'amitié franco-britannique. On lui aurait préféré de beaucoup, par conséquent, lord Curzon. Quant à M. Bonar Law lui-même, il est incontestable que personne à Berlin ne le regrette. Les milieux politiques et gouvernementaux ont toujours vu dans le Premier anglais un homme qui refrénait les ardeurs médiatrices de lord Curzon et dont toute la volonté s'appliquait à ne pas gêner inutilement la France dans son action coercitive dans la Ruhr.

### M. Lloyd George mènera campagne contre lui

D'autre part, on croit savoir que M. Stanley Baldwin trouvera un adversaire en la personne de M. Lloyd George, celui-ci a, en effet, déjà annoncé qu'il organiserait une active campagne d'opposition contre le nouveau gouvernement et qu'il était nécessaire de réaliser l'union du parti libéral seul capable à son avis, de sauver l'Etat.

# *Dimanche entrevue Poincaré Theunis et Jaspar à Paris*

Bruxelles, 23. — On annonce que MM. Theunis et Jaspar seront à Paris dimanche. Ils auront, l'après-midi, une conversation avec M. Poincaré.

Il est possible que l'entretien se continue le lendemain.

# Un beau cas de fécondité

*Une habitante de Noyelles-les-Vermelles* (Pas-de-Calais), Mme Puchois, née Victorine Lecouvre, vient de donner le jour à trois enfants qui, tous, sont en excellente santé.

# La Journée Sportive

## Le Criterium Cycliste (AMATEURS) du Nord de la France

***Organisé le 3 Juin 1923 par le "Réveil du Nord" et la Fédération des Clubs Cyclistes du Nord***

**La plus grande épreuve régionale**

**Plus de 10.000 francs de Prix**

**LES ENGAGEMENTS**

A l'heure où nous écrivons ces lignes, plus de 170 coureurs sont inscrits sur les listes d'engagements du Critérium cycliste (Amateurs) du Nord. Nous ne pouvions espérer mieux, surtout lorsque l'on considère que la course est exclusivement réservée aux régionaux.

D'ailleurs, la liste s'allongera encore d'ici la clôture des engagements fixée au jeudi 31 mai, afin de pouvoir confectionner les listes et les expédier à nos rédacteurs-correspondants. Nous n'accepterons plus aucun engagement le 1er juin même envoyé par poste.

Pour recevoir les engagements nos bureaux sont ouverts tous les jours, le matin, de 9 à 12 heures, l'après-midi, de 2 à 9 heures.

S'adresser au service sportif.

**L'ORGANISATION**

Des maires des communes, de nos dévoués rédacteurs-correspondants, des sociétés sportives qui prêteront leur concours, nous recevons d'aimables lettres ce dont nous les remercions sincèrement.

Nous tenons à prévenir les coureurs que, dans la plupart des communes, les trottoirs leur seront interdits.

Au cours de nos deux visites de reconnaissance de l'itinéraire, nous avons constaté que les routes pavées étaient en excellent état, et nous espérons que les concurrents malgré l'ardeur de la lutte, respecteront les prescriptions qui leur seront données au départ.

**LES PRIMES**

A la liste des primes que nous avons publiée dans notre numéro d'hier, nous devons ajouter celle du Vélo-Club d'Hénin-Liétard, qui prêtera son concours à l'organisation du contrôle volant, dirigé par M. Leclercq, conseiller *général du Pas-de-Calais.* Deux prix de 15 et 10 francs seront attribués aux deux premiers coureurs passant au contrôle Hénin-Liétard et faisant partie de la corporation minière.

**A CONDE**

Notre ami Pierre Delcourt, conseiller général du Nord, et maire de Condé, nous écrit pour nous informer que toutes les dispositions sont prises.

Des clairons seront postés à chaque coin de rue pour annoncer l'arrivée des coureurs et que les agents de police, assistés des gardes-champêtres, employés d'octroi, seront chargés du service d'ordre sur tout le parcours dans la traversée de la ville.

Nous avons annoncé que depuis la reconstitution du pont sur la Hayne, à l'entrée de *Condé (côté Valenciennes),* le passage par la rue de l'Escaut était interdit non seulement aux cyclistes mais aussi à tous les véhicules.

Or, à la suite de pressantes démarches personnel de M. Pierre Delcourt, près du Service des Ponts et Chaussées, celui-ci à titre exceptionnel et pour la journée du 3 juin seulement à lever cette interdiction.

C'est ainsi que les coureurs comme aussi les voitures officielles, au lieu de passer par de petites rues où des accidents n'auraient pas manqué de se produire, pourront emprunter la route allant directement de la Porte de Valenciennes à la Place d'Armes, en passant rue de l'Escaut.

Que notre ami Delcourt reçoive ici l'expression de nos plus vifs remerciements.

### Le Grand Prix Cyma

C'est le dimanche 27 mai qu'aura lieu le **GRAND PRIX CYMA**, doté de 1.500 francs de prix, organisé par l'Union Vélocipédique Lilloise, sur le parcours de Lille-Cambrai et retour, soit 120 kilomètres environ et sous le contrôle de la Fédération des Clubs cyclistes du Nord.

Cette course servira d'entraînement pour le Critérium organisé par le « Réveil du Nord » le 3 juin prochain.

Le départ du **GRAND PRIX CYMA** aura lieu Place Vanhœnacker, à 12 heures et demie précises. Les inscriptions sont reçues au siège « Bar Léon », rue de Cambrai, 12.

Il est rappelé que le même jour aura lieu la course cycliste « Prix de la Jeunesse », pour jeunes gens en-dessous de 17 ans. 200 francs de prix. Lille-Pont-à-Marcq et retour. Départ même heure que Lille-Cambrai. Inscriptions chez M. Six, rue de Thumesnil, 19.

### *Circuit d'Aniche*

1er, Gérard Duthieux, sur **Cycle DELAGE** ; 2e, Polot Marcel ; 3e, Delhaye Louis ; 4e, Planchon ; 5e, Marceau ; 6e, Lemoine ; 7e, Dupire ; 8e, Merol ; 9e, Laumeau ; 10e, Bauvin.

Agents généraux de la marque **DELAGE**, Crombet-Leclerc, 8, rue du Faubourg d'Arras, à Lille.

### *L'Internationale de Saint-Amand*

A l'occasion de la foire, une course internationale s'est courue mardi dernier à Saint-Amand.

Tous les as de la région s'étaient donné rendez-vous, malgré le peu de prix.

Une foule nombreuse acclame les coureurs tout le long du parcours.

Le sport cycliste compte de nombreux admirateurs à Saint-Amand, et nous espérons qu'un groupe de sportmans nous mettra sur pied une épreuve digne de la ville de Saint-Amand.

Le classement s'est établi comme suit :

1er, Omer Huysse, sur **CYCLE OLGA-HUTCHINSON**.

2e, Lemay, à 15 mètres.

3e, Claerhout ; 4e, Goetals ; 5e, Jumet ; 6e, Blervocque ; 7e, Preuss ; 8e, Goubert ; 9e, Hactpe ; 10e, Sénécal ; 11e, Poulain ; 12e, Dieu Donnez ; 13e, Pinoy.

**L'OLGA n'avait qu'un seul partant qui se classe premier comme toujours.**

**Cycles OLGA, à Saint-Amand (Nord).**

### *Dernier écho de la Course Paris-Denain*

Nous avons à réparer un oubli regrettable de ne pas avoir signalé la merveilleuse course du coureur débutant Deglave, montant une bicyclette « D. E. M. », vainqueur moral de cette course, qui a eu cinq crevaisons et qui chaque fois est revenu sur le peloton.

Il nous déclare que seul le professionnel Crupeland pouvait le battre s'il n'avait pas eu de ces multiples crevaisons et cela grâce aux merveilleuses qualités de sa bicyclette « D. E. M. ».

3 partants non suivis, 3 arrivés

4e, Deglave, sur bicyclette « **D. E. M.** ».

9e, Poulain, sur bicyclette « **LIBELLULE** ».

12e, Robas, sur bicyclette « **D. E. M.** ».

## Football-Association

**POULE D'ACCESSION**
**EN DIVISION D'HONNEUR**

**Sporting-Club Fives contre Stade Béthunois**

Nous nous permettons d'appeler ce dernier match de la saison « Le Grand Match » car à tous points de vue, c'est celui qui doit maintenant retenir l'attention des amateurs du ballon rond.

Rendons-nous compte des équipes en présence qui ont dû fournir plus de 20 matches officiels pour se retrouver en fin de saison à égalité de points et que les résultats de leur vaillance force à disputer leur chance sur un terrain neutre.

Tous deux certes méritent de rentrer en division d'honneur, mais l'implacable règlement veut que les efforts de toute une année soient perdus pour l'un des deux clubs. C'est assez dire l'intérêt du match qui se jouera à Oignies, dimanche prochain.

Nous nous permettons de demander aux spectateurs qui ne peuvent manquer d'être nombreux de bien vouloir ne pas protester contre toute décision de l'arbitre, cela ne peut que nuire à la beauté du jeu.

D'autre part, nous sommes heureux de pouvoir informer les sportmen qui désirents faire le déplacement, que le chemin de fer du Nord a réservé le nombre de wagons nécessaire pour le départ de Lille qui se fera à 12 h. 13 ; ces wagons seront réservés jusque la gare de Libercourt. Le retour peut se faire par trois trains successifs dont le 1er quitte Libercourt à 17 h. 21 pour arriver à Lille à 18 h. 04.

Sportmen encouragez nos « Petits Clubs ».

**LA FETE DE L'U. S. DE LIEVIN**

La grande fête sportive organisée par l'Union Sportive Liévinoise, les dimanch 20 et lundi 21 mai, dans le parc de Rollencourt, a obtenu un très grand succès. Il y a lieu de féliciter les organisateurs qui n'ont rien ménagé pour la réussite de la fête et qui en ont été récompensés par la présence d'un nombreux public. Voici les résultats des matches.

**JOURNÉE DU DIMANCHE**

**Eliminatoires de Tournoi.** — 1er Racing-Club de Sains (1) bat Union Sportive des Cheminots Lens (1) par 1 but à 0.

2. Union Sportive Liévinoise (1) bat Association-Sportive de Courrières (1) par 3 buts à 0.

Entre les deux matches et à l'issue, la Société « L'Espérance de Canonne-Liévin » a exécuté des mouvements d'ensemble et pyramides qui ont été applaudis.

**JOURNÉE DU LUNDI**

**Match hors-tournoi.** — Union-Sportive Liévinoise (2) bat Club-Sportif Avion (1) par 2 buts à 1.

**FINALES DU TOURNOI**

**Finale des vaincus.** — Association Sportive de Courrières (1) et Union-Sportive Cheminots de Lens (1) font match nul, 0 à 0.

**Finale des vainqueurs.** — Union-Sportive Liévinoise (1) bat Racing-Club de Sains (1) par 1 but à 0.

A l'issue du match le challenge offert en compétition fut remis à l'Union-Sportive Liévinoise, vainqueur du tournoi, par M. Morin, qui a félicité l'équipe gagnante. Puis le champagne fut offert aux six équipes participantes et aux officiels.

L'harmonie des Mines de Liévin, sous la direction de M. Neninck, se fit entendre entre les matches et clôtura la fête par un grand concert.

Pendant toute la fête, une quête fut faite au profit des laboratoires.

## Tennis

**LE TOURNOI INTERNATIONAL**
**AU NEW-LAW-TENNIS-CLUB**

**Les 30, 31 mai, 1er, 2 et 3 juin**

Le comité porte à la connaissance de ses membres qu'il a reçu une recommandation pressante du nouveau juge-arbitre, M. M. Daminos, relative aux performances antérieures au tournoi ; cette recommandation s'applique d'ailleurs à tous ceux qui, en dehors du N. L. T. C., s'inscrivent dans une ou plusieurs épreuves.

Ils sont instamment priés d'indiquer au moins la dernière qu'ils ont jouée, serait-ce même en 1922, s'ils n'ont pris par à aucune en 1923, et de donner, avec le handicap éventuel, le résultat obtenu.

M. Daminos, qui est nouveau dans la région tient essentiellement à ce que ces indications lui soient fournies, car il a à cœur de diriger le Tournoi du N. L. T. C. aussi parfaitement que possible, pour sa prise de contact avec le Nord.

Il est rappelé par la même occasion, que les engagements seront clos le lundi 28 mai, à minuit.

Les adresser chez M. G. L. Descamps, secrétaire du N. L. T. C., 63, rue de la Bassée, Lille.

## Aérostation

**LE RALLYE-BALLON DE LA MADELEINE**

Le Rallye-Ballon qui devait avoir lieu le 13 mai dernier avait été, par suite du mauvais temps, remis au dimanche 27 mai. Le Comité des fêtes vient d'en décider la suppression.

## Cynophilie

**CONCOURS DES CHIENS SAUVETEURS**
**(3 juin 1923)**

Le Club du Chien Berger de Défense donnera le dimanche 3 juin, son 11e concours de chiens sauveteurs.

L'an dernier ce fut un succès sans précédent et des milliers de spectateurs vinrent admirer les exercices de nos braves toutous.

Les chiens de toutes races sont admis à participer à ce tournoi.

Envoyer les demandes d'inscription au Secrétariat, 21, rue de Turenne, à Lille.

**FETES DE LILLE, 10 ET 11 JUIN 1923**
**Exposition de chiens de toutes races**

Afin d'éviter un surcroît de besogne au Secrétariat chargé d'établir le catalogue, le Comité du C. C. B. L. prie Messieurs les exposants de ne pas attendre les derniers jours pour l'envoi de leurs feuilles d'engagement.

La clôture est fixée au 29 mai, à midi.

Les inscriptions pour les concours de chiens douaniers, de sauts, de rapport pour chiens de chasse et concours de chiens ratiers doivent être faites au Secrétariat, 21, rue de Turenne, 1er étage, à Lille, ouvert de 9 heures à 12 heures et de 15 à 17 heures.

Demandez le catalogue-règlement.

## Hippisme

**COURSES A LE TREMBLAY**

1re COURSE. — Délius (E. Allemand), g., 90,50; p., 25,50; Quaker (R. Vayer), p. 16,00; Grand-Vizir (Ch. Childs), p. 17,00.

2e COURSE. — Méliiot (J.-B. Le Provost), g., 29,00; p. 14,00; Perfide (N. Greenwell), p., 16,00; Coconas (A. Gautier), p. 48,00.

3e COURSE. — Knave (C. Hobbs), g., 50,00; p. 27,50; Cloccina (M. Allemand), 24,00; Sylvie (A. Sharpe), p., 23,00.

4e COURSE. — Chantepie (G. Garner), g., 24,00; p., 18,00; Bolet Satan (A. Sharpe), p. 17,00.

5e COURSE. — Comité (M. Allemand), g., 31,00.

6e COURSE. — Spade (J. Knight), g., 229,00; p., 75,00; Le Florentin (F. Williams), p. 26,50.

**COURSES DE LA CAPELLE (Aisne)**

C'est le 27 mai qu'auront lieu les courses de La Capelle, qui ont groupé, tant au trot qu'au galop, 87 engagements.

*C'est donc un nombre de partants plus que* suffisant pour assurer l'intérêt des différentes épreuves.

Les spectateurs trouveront à La Capelle quelque temps qu'il fasse, tout le confort désirable. La Société des Courses ayant fait reconstruire ses tribunes d'un genre très moderne.

Toutes les précautions ont été prises pour que le fonctionnement du Pari-Mutuel donne satisfaction dans les différentes enceintes.

Les trains supplémentaires assureront l'aller et le retour dans toutes les directions et il y a lieu de croire que ceux qui iront le 27 mai aux Courses de La Capelle passeront une agréable journée.

# Le Sénat a voté l'heure d'été par 180 voix contre 109

La séance est ouverte sous la présidence de M. Gaston Doumergue.

M. Jenouvrier, président du bureau, chargé de l'examen de l'élection de M. PETIT, dans le Pas-de-Calais, expose que ce bureau a, hier, en présence de protestations nouvelles, confié l'examen du dossier à une sous-commission.

On décide ensuite de passer à la discussion du projet de l'heure d'été.

### M. Poincaré pose la question de confiance

M. POINCARE demande avec insistance de voter le projet que la Chambre a adopté, en pleine connaissance de cause.

Il rappelle qu'à la réunion des Sociétés agricoles de l'Est, on ne s'est pas opposé à l'heure d'été. De même le Conseil Général de la Meuse se prononça à l'unanimité pour le changement d'heure.

Il plaide ensuite la cause des citadins et longuement il expose les économies d'éclairage de combustible qui en résulteront.

Il annonce que le Gouvernement posera sur le vote de ce projet la question de confiance.

M. LOUIS MICHEL intervient et, tout en déclarant que le Sénat ne veut pas renverser le Gouvernement à propos de l'heure d'été, demande aux sénateurs ruraux de ne pas prendre part au vote.

Le projet, mis aux voix est adopté par 180 voix contre 109.

Deux amendements, l'un de M. PORTEN, tendant à avancer l'heure de 92 minutes ; l'autre de M. MASSABUAU, préconisant l'avance de l'heure seulement pour l'entrée et la sortie des usines sont repoussés.

Le Sénat s'ajourne ensuite au Mardi 29 Mai.

# Un vieil herborisce a été trouvé mort

Toulouse, 23. — Un vieillard, âgé de 71 ans, Célestin Dieudé, herboriste, rue Reclasane, a été trouvé mort, étendu sur des planches.

Sa *face était noirâtre, une ficelle était* serrée autour de son cou ; ses vêtements étaient en désordre et les meubles ouverts, ce qui laisse supposer qu'on se trouve en présence d'un crime.

Le parquet s'est transporté sur les lieux et a fait examiner le cadavre par M. Sorel, médecin-légiste, qui a déclaré que l'autopsie devait être ordonnée.

L'hypothèse d'un crime est d'autant plus admise que M. Eugène Pierre, propriétaire de l'immeuble où habitait le vieillard, a déclaré à la justice qu'il y a six mois environ, le défunt avait été menacé de mort.

# Une confrontation de bandits à la frontière franco-belge

### *Les "Cagoules" vont être amenés à Mont-à-Leux par les Parquets de Courtrai et de Lille*

Nous avons relaté les exploits de la bande des « cagoules » qui opérèrent en 1919 et 1920 dans la région roubaisienne. Plusieurs membres de cette organisation furent, on se souvient, arrêtés en France tandis que d'autres furent appréhendés en Belgique.

A ce sujet notre correspondant belge, nous transmet la dépêche suivante :

*Mouscron, 23.* — « Les magistrats du Parquet de Courtrai se rendront le jeudi 24 mai, à la frontière française au lieu dit « Le Mont-à-Leux près de l'estaminet du « Cuirassier », pour se rencontrer avec le Parquet de Lille.

» Il sera procédé à la confrontation des bandits de la bande des « cagoules » arrêtés en France avec ceux qui furent capturés en Belgique. Cette confrontation promet d'être très mouvementée, aussi un service d'ordre important sera assuré de chaque côté du territoire. »

# *Les cartes d'abonnement aux chemins de fer*

*Paris, 23.* — Le Conseil supérieur des chemins de fer s'est réuni ce matin au ministère des Travaux Publics, sous la présidence de M. Albert Mahieu.

Un des tarifs examiné est celui des cartes d'abonnement autres que les abonnements connus sous le nom d'abonnements de travail et qui sont maintenant admis sans limitation des conditions d'emploi ou de salaire (tarif G. V. 20-103)

Le Conseil a reconnu la nécessité de l'unification des autres tarifs d'abonnement sur l'ensemble des réseaux et décidé de proposer au ministre des Travaux Publics de faire cette unification sur la base du tarif le plus élevé.

Des facilités nouvelles seraient d'ailleurs concédées aux élèves étudiants et apprentis et d'autres améliorations ont été envisagées pour l'usage des cartes d'abonnement.

# La Chambre a continué l'étude du nouveau régime des pensions

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi concernant la réforme du régime des pensions Sans débat la Chambre adopte les propositions suivantes :

Les services des employés auxiliaires et stagiaires titularisés antérieurs à leur titularisation entreront en ligne de compte pour la liquidation de la pension.

Est adopté l'article 8 qui abaisse au-dessous de 60 ans l'âge auquel un fonctionnaire aura droit à la retraite s'il y a des périodes de service ayant comporté des risques.

M. BOUYMON fait adopter un amendement qui dispense de la condition d'âge le fonctionnaire qui est reconnu hors d'état de continuer ses fonctions.

L'article 16 qui stipule que les fonctionnaires qui sont hors d'état de service à la suite d'un acte de dévouement ou de courage pourront obtenir leur pension est voté.

La pension d'invalidité doit être au minimum de 1.500 francs et au maximum de 1.800 francs et les veuves auront droit à la moitié de la pension de leur mari et chaque enfant à 10 % de la retraite du père. La suite de la discussion est renvoyée à une séance ultérieure.

### *Cachin réclame la mise en liberté des détenus politiques*

Le Président de la Chambre demande quel jour le gouvernement propose pour la discussion de l'interpellation CACHIN.

MORRUCCI demande au garde des sceaux de libérer les prisonniers afin qu'ils ne soient pas amenés sur des brancards à la Haute Cour !

M. COLRAT déclare que la Haute Cour étant saisie ils ne peuvent plus être mis en liberté provisoire.

MORRUCCI et CACHIN insistent mais en vain et comme à droite on demande à Cachin pourquoi il a quitté la Santé, il répond aux applaudissements de l'extrême gauche qu'il en a été expulsé par la force.

Il dépose un ordre du jour pour la mise en liberté des détenus.

M. COLRAT demande l'ordre du jour pur et simple — celui-ci est adopté par 425 voix contre 154.

Demain matin suite de la discussion des baux à loyer et de la propriété commerciale. Après-midi, suite du débat sur les crédits de la Ruhr.

### L'heure serait changée dans la nuit du 26 au 27 mai

Paris, 23. — M. Le Trocquer proposera demain au Conseil des Ministres de modifier l'heure dans la nuit du samedi 26 au dimanche 27 mai, en application de la loi votée par les Chambres.

---

FEUILLETON DU 25 MAI 1923 — N° 19

# L'ANNEAU D'ARGENT

## *Grand roman d'amour par Georges de BOISFORÊT*

PREMIERE PARTIE

### *Les misères des riches*

III

EXPLICATION

Par la volonté de son père, l'irrémédiable était accompli. Un fossé infranchissable les séparait. Jamais ils ne seraient l'un à l'autre. Dans ces conditions, mieux valait garder le silence, taire son secret, ne pas semer dans l'âme de Gaston une *souffrance* nouvelle, un désespoir plus profond encore.

La jugeant indigne de l'ardente tendresse qu'il lui avait vouée, il se guérirait peut-être. Il l'oublierait. Qui sait, il rencontrerait sur sa route une autre femme qui lui donnerait tout le bonheur qu'il méritait.

Seule, elle, Marcelle, pour toujours, serait malheureuse !...

Gaston était près de la porte.

Il se retirait lentement... comme à regret.. comme s'il eût attendu que la jeune fille prononçât un mot pour le rappeler.

Mais elle se taisait.

Et ce silence était impressionnant, tragique même.

Au moment de disparaître sans doute à tout jamais, l'officier se retourna.

Il n'essayait plus de dissimuler sous un masque d'ironie l'étendue de sa douleur.

D'une voix grave, brisée d'émotion, il déclara :

— Mademoiselle, probablement est-ce la dernière fois que la vie nous a mis en présence. Pardonnez-moi les paroles que je viens de faire entendre. Elles n'étaient pas dignes d'un galant homme et j'aurais dû avoir assez de sang-froid, assez d'empire sur moi-même pour les retenir à mes lèvres. Avant de vous quitter, je veux que vous sachiez que je n'éprouve pour vous ni un sentiment de colère, ni un sentiment de haine. Ce n'est pas votre faute si j'ai fait un rêve... qui était insensé... et qui, hélas ; aura eu la durée éphémère de bien des rêves... Je n'ai pas le droit de vous garder rigueur. Il est des choses qui sont trop haut placées... qui sont trop au-dessus de soi pour pouvoir les atteindre. J'ai eu tort de l'oublier.. Je pars en emportant votre souvenir car si, formellement, il m'est interdit d'espérer, rien ne peut me défendre de vous aimer. Et je vous le répète : Mon amour ne s'éteindra qu'avec mon dernier souffle.

« Que la vie vous soit clémente ! Soyez heureuse ! c'est le vœu sincère que formule un homme pour qui désormais toute félicité, toute ambition est morte ici-bas.

« Plus jamais vous n'entendrez parler de moi.

« Non, plus jamais.

« Adieu, mademoiselle...

Un sanglot crevait dans sa gorge.

Il dit une fois encore :

— Adieu.

Elle incline la tête.

Elle n'aurait pu répondre.

Mais des larmes montèrent à ses yeux et, lentement, coulèrent le long de ses joues.

Ces larmes, le jeune homme ne les vit pas.

Il avait écarté la draperie.

Et, en chancelant presque, il s'était éloigné.

Elle entendit s'éteindre le bruit de ses pas.

Puis se refermer lourdement sur lui la porte de l'hôtel.

C'était fini !

Jamais plus elle ne le reverrait !

Alors elle sentit toute son énergie l'abandonner... Autour d'elle les choses tournaient... Ses yeux se fermèrent... Elle poussa une faible plainte... et elle s'effondra sur le tapis, évanouie.

Bien qu'il se plaignît toujours des mêmes malaises et d'un affaiblissement progressif de ses forces, Pierre Sartolles avait recommencé à se faire descendre dans son cabinet de travail où il avait avec Jacques Burgos, seul à seul, des entretiens de plus en plus fréquents, de plus en plus prolongés.

De ces entretiens... dont le sujet était un mystère... nul ne songeait à s'étonner.

A tout le monde... même à Régine... ils semblaient très naturels...

...D'autant plus naturels que le moment approchait où Mlle Marcelle Sartolles allait changer son nom de jeune fille contre celui de Mme Jacques Burgos.

Déjà les journaux mondains avaient annoncé les fiançailles officielles de la fille du richissime banquier avec « l'un de nos plus sympathiques sportsmen », et ce mariage, dont la célébration était prochaine, s'annonçait comme le « great event » de la saison.

Implacablement, Sartolles poursuivait son plan ténébreux. Chaque battement d'horloge, chaque minute, chaque seconde même le rapprochait de la vengeance.

Car le but qu'il poursuivait, il était bien près de l'atteindre.

Ce but était infâme !

Que lui importait.

Il n'éprouvait aucun remords.

Et pourtant c'était un crime que, à son tour, il allait commettre...

Un crime monstrueux !..

Il le savait et il n'avait pas d'hésitation...

Pas de pitié.

Non.

Si terrible que fût le châtiment que, par Marcelle, il réservait à Régine et à Frédéric, ce châtiment ne se bornerait pas là seulement.

D'ici peu l'ingénieur en aurait la preuve !..

Précisément ce matin-là... vers dix heures... on annonça au paralytique la visite de Frédéric.

A cette visite, il s'attendait presque...

Peu de jours sans doute séparaient le jeune homme de son départ pour la Russie.

Pour accueillir celui-ci, il prit un visage calme, un air placide, derrière lequel il était impossible de deviner les orages d'un cœur où la haine était déchaînée.

Et d'une voix.. dont l'ironie.. échappa à Frédéric :

— Vraiment, mon cher ami, vous me négligez, il me semble... Presque deux mois se sont écoulés depuis votre arrivée à Paris... Et c'est aujourd'hui la seconde visite seulement que vous me rendez...

L'ingénieur protesta :

— Je serais en effet sans excuse si, durant ces deux mois, j'étais demeuré dans la capitale... Mais sans cesse j'ai été en voyage. J'avais, un peu partout, à travers la France, des missions importantes à remplir. Elles m'ont pris tout le temps que j'aurais été si heureux de consacrer à ceux que j'aime.

L'infirme eut un sourire contraint.

Et, d'un ton étrange, il prononça :

— Oui, à madame votre mère... à votre frère Gastou, n'est-ce pas ?

— Sans doute.

— Et peut-être aussi... à des personnes qui — à un titre différent — ne vous sont pas moins chères ?

Sartolles qui épiait avidement son interlocuteur le vit tressaillir.

Et, en dépit du sang-froid imperturbable que, au cours de cette entrevue, il s'était promis de conserver, il ressentit au cœur un choc brutal, une irritation sourde, et une lueur menaçante — vite éteinte d'ailleurs — traversa ses prunelles sombres.

L'ingénieur déclarait avec tranquillité :

— Après ma mère... après mon frère, il n'y a que vous, monsieur, et votre famille pour qui mon affection est sans bornes.

Cette phrase était sans ambiguïté.

Elle ne pouvait prêter à l'équivoque.

Pourtant le banquier l'interprêta dans un sens différent de la vérité.

Dans ces simples paroles, il vit un aveu.

Le plus probant des aveux !

*...Il n'y a que votre famille pour qui mon affection est sans bornes*

Votre famille !..

C'était à Régine, sa maîtresse, à Marcelle sa fille, que l'ingénieur avait l'impudence, le cynisme de faire allusion.

Ah ! le misérable !..

Un flot de sang monta aux tempes de Pierre Sartolles.

Pourtant ce fut sans trouble apparent qu'il interrogea :

— Vous repartez bientôt ?

A cette question une tristesse soudaine sembla se répandre sur le visage de Frédéric.

— Oui.. dans cinq jours exactement.

— A Kerloff ?

— En ligne directe.

— Depuis que vous êtes venu, il s'est produit bien des événements. Peut-être avez-vous appris le prochain mariage de Marcelle.

— Oui.

« Avant mon départ définitif, je viendrai lui présenter mes compliments en même temps que mes adieux.

— Ce sont... les journaux... qui vous ont mis au courant ?

— Oui, les journaux... répondit-il évasivement.

Il ne disait pas vrai.

C'était par son frère qu'il avait connu la stupéfiante nouvelle. Affolé, meurtri, désespéré, le jeune officier n'avait pu garder par devers lui son secret. Il l'avait confessé à Frédéric ; il avait confessé sa passion insensée pour la jeune fille, la démarche qu'il avait faite auprès d'elle et enfin sa douleur lorsque nettement, catégoriquement, après avoir eu envers lui une conduite inexplicable, elle avait déclaré qu'elle se marierait prochainement. Maintenant qu'allait-il faire ? A quelle détermination extrême s'arrêterait-il ? Il ne le savait pas. Sa vie était brisée.

(A suivre).